



Cahiers
de recherches
médiévales et
humanistes

Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies
2011

La Ponctuation à la Renaissance, éd. Nathalie Dauvois et Jacques Dürrenmatt

Gérard Milhe Poutingon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/crm/13161>
ISSN : 2273-0893

Éditeur

Classiques Garnier

Référence électronique

Gérard Milhe Poutingon, « *La Ponctuation à la Renaissance*, éd. Nathalie Dauvois et Jacques Dürrenmatt », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], 2011, mis en ligne le 22 septembre 2013, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/crm/13161>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes

La Ponctuation à la Renaissance, éd. Nathalie Dauvois et Jacques Dürrenmatt

Gérard Milhe Poutingon

RÉFÉRENCE

La Ponctuation à la Renaissance, éd. Nathalie Dauvois et Jacques Dürrenmatt, Paris, Classiques Garnier (« Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance européenne »), 2011, 234p.

ISBN 978-2-8124-0294-4

- 1 Ce volume réunit des études de Nicolas Mazziotta (« Qu'est-ce que la ponctuation ? Définir son objet d'étude dans le cadre d'une recherche des rapports entre ponctuation et syntaxe dans la langue française médiévale »), Alexei Lavrentiev (« Les changements dans les pratiques de la ponctuation liés au développement de l'imprimerie à la fin du xv^e et au début du xvi^e siècle »), Adrian Armstrong (« Vers, prose, technologie : ponctuer *L'Art de rhétorique* de Jean Molinet, du manuscrit à l'imprimé »), Olivier Halévy (« De la ponctuation manuscrite à la ponctuation imprimée : l'exemple de l'*Electra* de Lazare de Baïf »), Nathalie Dauvois (« Pour une histoire de la ponctuation poétique dans la poésie imprimée du premier xvi^e siècle : ponctuation métrique / ponctuation strophique »), Mireille Huchon (« Dans l'atelier de Jean de Tournes : la ponctuation des *Euvres de Louïze Labé Lionnoize* »), Marie-Luce Demonet (« Ponctuation spontanée et ponctuation civile »), Jean-Raymond Fanlo (« Quelques remarques sur la ponctuation des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné »), André Tournon (« Les marques de profération dans les *Essais* »), Jacques Dürrenmatt (« Héritage des traités sur la ponctuation de la Renaissance au siècle suivant »), Susan Baddeley (« Sources pour l'étude de la ponctuation française du xvi^e siècle »).
- 2 Rappelant et discutant, dans un premier temps, les principales approches de la ponctuation (Védénina, Catach, Anis...), N. Mazziotta, au moyen d'une terminologie

spécifique, propose une définition du signe de ponctuation. Il établit au préalable la notion de *langue écrite* et part du postulat que cette dernière représente la langue parlée mais avec des spécificités propres, notamment sa spatialité. L'auteur propose ensuite la notion de *ponctogramme*, « unité de ponctuation ». Au terme de la démonstration, on parvient, au moyen de cinq critères précis, à une définition de cette notion (qui exclue en particulier les blancs de mise en page).

- 3 A. Lavrentiev analyse les « frontières ponctuables » (séparant des unités ponctuables) au moyen d'une présentation des règles de ponctuation établies dans des traités des xv^e et xvi^e siècles (Johannes de Lapide, *Compendiosus de arte punctandi dialogus* ; Dolet, *De la ponctuation de la langue françoise*) et des usages figurant dans des manuscrits et incunables (*La Mort au roy Artus*, *L'Image du monde*). L'étude conclut au rôle important de l'introduction de l'imprimerie dans la normalisation des pratiques de la ponctuation médiévale. Le traité de Dolet a joué un rôle prépondérant. S'il n'est pas suivi par tous les imprimeurs, il constitue néanmoins « une véritable rupture dans la pratique par rapport aux manuscrits médiévaux et aux imprimés antérieurs ».
- 4 A. Armstrong compare des versions différentes, manuscrites et imprimées, de l'*Art de Molinet*, où voisinent passages théoriques en prose et exemples en vers. Il apparaît que, pour la prose manuscrite, la ponctuation est « dense mais peu conséquente : un signe donné peut remplir différentes fonctions ; la décoration prend parfois le pas sur l'articulation ». Il en va de même pour la prose imprimée, la dimension décorative y étant toutefois inexistante. Quant aux vers, ils sont moins ponctués que la prose. Le plus surprenant : la relative absence de ponctuation dans les exemples en vers, qui pourrait s'expliquer par une indifférence des copistes à l'égard de segments n'ayant d'autre utilité que de servir d'exemples de versification.
- 5 L'étude d'O. Halévy sur l'édition de l'*Electra* rapproche la version manuscrite de 1529 et l'imprimé de 1537. Les signes de ponctuation n'y sont pas les mêmes et sont placés à des endroits différents. « Alors que le manuscrit possède une ponctuation ancienne, l'imprimé reçoit une ponctuation moderne assez proche de celle qui sera exposée trois ans plus tard par Etienne Dolet. » L'intérêt se double du fait que l'*Electra* « est la première tentative française de restituer la forme de la tragédie antique ». Il apparaît que le manuscrit privilégie une segmentation métrique au moyen d'« une ponctuation quasiment fixe aux articulations du vers », alors que domine dans l'imprimé une ponctuation syntactico-rhétorique dont les signes occupent des positions variables, probable témoignage d'une évolution des idées sur la prononciation des vers.
- 6 Dans une perspective proche, N. Dauvois étudie la « question de l'évolution d'une ponctuation métrique à une ponctuation périodique en l'articulant à celle du choix des mètres et de l'évolution des formes poétiques » au cours années 1530-1550. Ses conclusions portent sur les interactions entre les préoccupations de l'époque sur la mise en page des imprimés et l'élaboration des normes poétiques.
- 7 M. Huchon montre que la ponctuation des *Euvres de Louïze Labé Lionnoize* chez Jean de Tournes tient moins à une influence de Peletier qu'aux conceptions de Des Autels, plus subtiles qu'on a tendance à le penser, et de Pontus de Tyard. La démonstration minutieuse s'attache en particulier à l'utilisation du deux-points, qui offre des ressemblances avec la ponctuation de l'édition des *Erreurs amoureuses* de 1555. Mireille Huchon tire de ces analyses des arguments en faveur de « la fiction Louise Labé », qu'elle a mise au jour dans son ouvrage *Louise Labé, une créature de papier* (Droz, 2006).

- 8 M.-L. Demonet examine les liens entre la ponctuation et la conception de la langue qui s'impose au long du XVI^e siècle dans les milieux humanistes. Cette conception est essentiellement mentale, sémantico-syntaxique. L'autorité de l'écrit l'emporte sur la conversation. Les signes de ponctuation servent moins à oraliser le texte qu'à découper la phrase selon son sens et son organisation syntaxique. La lecture publique joue certes un rôle majeur, mais la ponctuation sert à marquer ce qui, précisément, ne relève pas de l'oral : la grammaticalité de la langue française, base essentielle de sa dignité. M.-L. Demonet étudie dans cette perspective le rôle du point-virgule. « Graphème de civilité », ce signe témoigne d'une conception « où l'imprimé s'éloignait encore davantage de l'oralité spontanée pour rejoindre un idéal de parole littéraire, capable d'illustrer le français dans sa compétition avec les langues rivales ».
- 9 En comparant la fréquence des signes de ponctuation dans trois publications, toutes sorties des presses de Jean Moussat, et en tenant compte des habitudes de cet éditeur, J.-R. Fanlo observe que le point est plus rare dans les *Tragiques*. Cette rareté vise à créer « des effets de relance perpétuelle du discours et de report de la clôture », traduisant une rhétorique de la véhémence. Quant au deux-points, il joue le rôle de marqueur emphatique, détachant des énoncés notables de leurs contextes. La ponctuation des *Tragiques*, originale et au service d'une poétique, est donc moins le fait de l'éditeur que celui de l'auteur.
- 10 A. Tournon retrouve dans les *Essais* les traces d'une pratique scripturale codifiée issue de la rédaction des documents de droit civil. Montaigne, en se relisant, marque des syntagmes, des débuts d'énoncés, au moyen de majuscules initiales. Un tel usage est fréquent dans les documents juridiques et administratifs de l'époque, où il sert à reproduire ce qui est dit par un locuteur et entendu par un greffier. Ces signes apparaissent donc comme des « majuscules de scansion », destinées à transcrire une forme de profération par laquelle Montaigne réaffirme et assume sa pensée.
- 11 J. Dürrenmatt montre comment les discours sur la ponctuation au XVII^e siècle, dont ceux de Lancelot, Furetière, Sorel, Saint-Réal... (les positions de quatorze auteurs sont ainsi résumées), se situent par rapport à l'héritage de la Renaissance, ce dernier étant essentiellement défini par les deux descriptions les plus complètes de l'époque, celle de Dolet (qui, en humaniste, privilégie la lecture autonome, silencieuse, d'un modèle périodique assez bref) et celle de Bosquet (pour qui la ponctuation, essentiellement « ornementale », est au service des procédés de la rhétorique et « du parler éloquent »).
- 12 Enfin, S. Baddeley fait le point sur les recherches relatives à la ponctuation du XVI^e siècle. Ne se limitant pas à une simple synthèse, son étude indique également les directions variées que pourraient suivre de futurs travaux sur ce domaine encore vaste. S. Baddeley souligne en particulier la diversité des définitions de la ponctuation chez les auteurs du XVI^e siècle, ainsi que les difficultés posées par leur terminologie. En annexe sont reproduits des textes sur la ponctuation extraits des œuvres de Lefèvre d'Étaples, Tory, Palsgrave, Meigret, Meurier, Ramus, Cauchie, Bosquet, Hornschuch et Habert. Le volume s'achève ensuite sur une riche bibliographie ainsi que sur un *index nominum*.
- 13 Grâce à l'initiative de N. Dauvois et J. Dürrenmatt, nous disposons maintenant d'une riche contribution à un domaine d'étude encore largement inexploré. Comme le montre cet ouvrage, ce domaine de toute première importance offre une clé pour comprendre les conceptions de l'époque sur la langue et sur les usages du texte, permet de mieux saisir

l'histoire de l'imprimerie et des rapports entre imprimeurs et auteurs, et interroge notre propre manière d'éditer les textes du XVI^e siècle.